



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens – avril 2021

Sommaire

Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé

Fournisseur : The Strategic Counsel

Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY

Valeur du contrat : 1 618 838,00 \$

Date d'octroi du contrat : 18 décembre 2020

Date de livraison : 7 juillet 2021

Numéro d'enregistrement : POR-005-19

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d'écrire à por-rop@pco-bcp.ca

This report is also available in English

Canada 

Résumé

Introduction

Le Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé (BCP) a confié à The Strategic Counsel (TSC) le mandat de mener des cycles de recherche par groupe de discussion auprès de membres du public un peu partout au pays, portant sur des enjeux, des événements et des initiatives stratégiques de premier plan liés au gouvernement du Canada.

L'objectif général de ce programme de recherche qualitative se décline en trois volets : analyser les dimensions et les facteurs d'influence de l'opinion publique sur les plus importants enjeux auxquels le pays est confronté; évaluer les perceptions et les attentes relatives aux mesures et aux priorités du gouvernement fédéral; orienter l'élaboration des communications du gouvernement du Canada pour qu'elles continuent de s'harmoniser avec les points de vue des Canadiennes et des Canadiens et leurs besoins en matière d'information, tout en demeurant claires et à faciles comprendre.

La recherche vise à aider le Secrétariat des communications et des consultations du BCP à remplir son mandat, qui consiste à soutenir le bureau du premier ministre dans la coordination des communications du gouvernement. Plus particulièrement, la recherche permettra de s'assurer que le BCP reste au fait des tendances émergentes et de l'opinion des Canadiens sur les enjeux de macro-niveau qui intéressent le gouvernement.

Le présent rapport dévoile les conclusions qui ressortent de douze groupes de discussion en ligne organisés entre le 6 et le 29 avril 2021 dans de nombreuses localités du pays, au Canada atlantique, au

Québec, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et en Colombie-Britannique. Les détails concernant les lieux, le recrutement et la composition des groupes figurent ci-après.

Ce cycle de groupes de discussion, tenu alors que la pandémie se poursuivait au Canada, a fait une large place à la COVID-19. Différents aspects de cette question ont été explorés, notamment ce que les Canadiens entendaient aux nouvelles à propos du gouvernement fédéral, leur vision de la pandémie et l'évolution de leurs comportements, et ce qu'ils pensaient des restrictions sanitaires locales et du déploiement des vaccins au pays, mais aussi des raisons expliquant les réticences à la vaccination, de l'achat et de la distribution de vaccins par le gouvernement fédéral et du calendrier de vaccination. L'étude a également permis d'examiner les attentes des Canadiens à l'égard du budget fédéral de 2021 et leurs réactions après sa publication.

Nous avons recueilli le point de vue de certains sous-groupes sur des enjeux précis de la COVID-19 qui étaient pertinents pour eux. Nous avons demandé aux participants qui se décrivaient comme des consommateurs assidus de nouvelles et d'informations, quelles étaient leurs principales sources de nouvelles, quels types de renseignements sur la COVID-19 les intéressaient habituellement et comment ils choisissaient les nouvelles à partager dans leurs réseaux sociaux. Par ailleurs, les participants de Calgary et d'Edmonton qui étaient fatigués de la COVID-19 et présentaient des comportements plus à risque ont été invités à donner leur avis sur des publicités pilotes mises au point par le gouvernement du Canada pour diffuser de l'information sur la COVID-19.

Outre la pandémie, les discussions ont englobé divers autres sujets tels que la santé mentale, les questions autochtones, le logement, les enjeux locaux et les travailleurs sans statut au Canada.

Soulignons que les résultats de la présente étude doivent être interprétés avec prudence, les conclusions d'une recherche qualitative étant de nature directionnelle et ne pouvant être attribuées à l'ensemble de la population à l'étude avec un quelconque degré de certitude.

Méthodologie

Aperçu des groupes

Public cible

- Les participants étaient des résidents canadiens âgés de 18 ans et plus.
- Les groupes ont été formés principalement en fonction du lieu.
- Pour certains groupes, les répondants appartenaient à un segment précis de la population. Il s'agissait de leaders d'opinion qui s'intéressaient de près aux nouvelles, de personnes fatiguées de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque, de personnes ayant reçu une première dose du vaccin contre la COVID-19, d'Autochtones, de participants qui hésitaient à se faire vacciner et de parents de jeunes enfants.

Approche détaillée

- Douze groupes de discussion ont eu lieu dans diverses régions du Canada.
- Trois groupes se composaient de membres de la population générale habitant dans l'Intérieur de la Colombie-Britannique, dans le Québec rural et dans de grandes villes ou des villes de taille moyenne des Prairies.
- Les neuf autres groupes représentaient des segments de population particuliers :
 - Des leaders d'opinion et des gens à l'affût des nouvelles habitant dans les districts de Sudbury et de Thunder Bay, et dans de grandes villes et des villes de taille moyenne du Québec;
 - Des personnes fatiguées de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque, habitant à Calgary et à Edmonton, et dans les régions de Windsor-Essex, Lambton et Niagara;
 - Des personnes qui ont reçu leur première dose du vaccin contre la COVID-19 et qui résident dans la Grande région de Montréal (GRM) et dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest;
 - Des Autochtones du centre et du sud de l'Ontario;
 - Des personnes réticentes à la vaccination habitant dans des villes de taille moyenne du Canada atlantique;
 - Des parents de jeunes enfants (âgés de 1 à 10 ans) de grandes villes de l'Ontario.
- Les groupes tenus au Québec ont été animés en français. Les autres groupes se sont tous déroulés en anglais.
- Pour ce cycle, toutes les rencontres ont eu lieu en ligne.
- Huit participants ont été recrutés dans chaque groupe afin de pouvoir compter sur la présence de six à huit personnes.
- Dans l'ensemble des lieux, 79 personnes ont participé aux discussions. Les détails sur le nombre de participants par groupe sont donnés ci-dessous.
- Chaque participant a reçu des honoraires. Les incitatifs ont varié de 100 \$ à 125 \$ par personne en fonction du lieu et de la composition du groupe.

Emplacement et composition des groupes

LIEU	GROUPE	LANGUE	DATE	HEURE (HNE)	COMPOSITION DU GROUPE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Districts de Sudbury et de Thunder Bay	1	Anglais	6 avril	18 h-20 h	Leaders d'opinion, influenceurs, personnes à l'affût des nouvelles	5
Calgary et Edmonton	2	Anglais	7 avril	20 h-22 h	Personnes fatiguées de la COVID-19 et ayant des comportements plus à	6

					risque (20 à 34 ans) – points chauds de la COVID-19	
Grande région de Montréal (GRM)	3	Français	8 avril	18 h-20 h	Récepteurs d'une première dose du vaccin contre la COVID-19	7
Centre et sud de l'Ontario	4	Anglais	12 avril	18 h-20 h	Autochtones	6
Grandes villes et villes de taille moyenne du Canada atlantique	5	Anglais	13 avril	17 h-19 h	Personnes réticentes à la vaccination	8
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	6	Anglais	15 avril	21 h-23 h	Récepteurs d'une première dose du vaccin contre la COVID-19	7
Régions de Windsor-Essex, Lambton et Niagara	7	Anglais	20 avril	18 h-20 h	Personnes fatiguées de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque (35 à 49 ans) – points chauds de la COVID-19	7
Grandes villes et villes de taille moyenne du Québec	8	Français	21 avril	18 h-20 h	Leaders d'opinion, influenceurs, personnes à l'affût des nouvelles	6
Intérieur de la C.-B.	9	Anglais	22 avril	21 h-23 h	Population générale	6
Québec rural	10	Français	27 avril	18 h-20 h	Population générale	7
Grandes villes de l'Ontario	11	Anglais	28 avril	18 h-20 h	Parents d'enfants âgés de 1 à 10 ans	7
Grandes villes et villes de taille moyenne des Prairies	12	Anglais	29 avril	20 h-22 h	Population générale	7
Nombre total de participants						79

Principales constatations

Partie I : Conclusions relatives à la COVID-19

Le gouvernement du Canada dans l'actualité (tous les lieux)

Lorsque nous leur avons demandé ce qu'ils avaient vu, lu ou entendu au sujet du gouvernement du Canada au cours des derniers jours, les participants ont mentionné principalement les deux thèmes suivants : la COVID-19 (y compris la vaccination) et le budget fédéral. À part les annonces concernant

le système de garde d'enfants et le programme de tarification du carbone, ils ont fourni peu de détails sur le budget fédéral, si ce n'est leurs préoccupations relatives à l'ampleur du déficit comme tenu des dépenses proposées. En comparaison, les participants ont cité un grand nombre de nouvelles à propos de la pandémie, dont les suivantes :

- Le rôle joué par le gouvernement du Canada dans l'achat de vaccins – les participants ont formulé des commentaires à la fois élogieux et critiques, certains soulignant des pénuries tandis que d'autres avaient entendu dire que de récentes livraisons de vaccins permettraient d'accélérer le rythme de vaccination.
- Les problèmes associés à des marques de vaccin en particulier, notamment AstraZeneca et Johnson & Johnson;
- Une nouvelle disposition législative en Ontario qui oblige les employeurs à offrir aux employés jusqu'à trois jours de congé payé, pour bonifier l'aide déjà offerte par le gouvernement du Canada au titre de la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE);
- L'aide offerte aux travailleurs de la santé de première ligne en Ontario par le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire des Forces armées canadiennes (FAC);
- Les restrictions de voyage, le soutien financier accordé à Air Canada et les passeports vaccinaux.

Plusieurs participants avaient entendu parler d'autres questions, dont l'inconduite sexuelle dans les Forces armées canadiennes et l'état des relations diplomatiques entre le Canada et la Chine.

Dans les deux groupes formés de résidents des régions de Sudbury et de Thunder Bay et de Calgary et d'Edmonton, nous avons demandé aux participants s'ils avaient eu vent de la décision de la Cour suprême du Canada relative à la tarification du carbone selon laquelle la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre* est constitutionnelle. De façon générale, les participants étaient au courant de cette décision, mais avaraient de détails. Après avoir obtenu des renseignements supplémentaires, soit que les juges ont souligné que le réchauffement planétaire cause des dommages au-delà des frontières provinciales, et qu'il s'agit d'une question d'intérêt national, les participants ont formulé des avis partagés. Ceux de Sudbury et de Thunder Bay étaient plutôt favorables à la décision, car les facteurs et les effets des changements climatiques et du réchauffement planétaire franchissent les frontières provinciales, de sorte qu'ils deviennent un enjeu d'intérêt national. Une telle approche était nécessaire selon eux, car il y avait peu de solutions de rechange viables au système proposé. En revanche, les participants de Calgary et d'Edmonton s'affirmaient plus catégoriquement contre la décision et le système de tarification du carbone, le jugeant injuste et peu susceptible d'avoir un impact considérable sur la situation mondiale, étant donné que des pays comme l'Inde et la Chine étaient vus comme les principaux émetteurs. D'autres questions et préoccupations ont été soulevées après que nous avons dit aux participants que 90 % des produits directs de la tarification de la pollution du gouvernement du Canada sont retournés aux résidents des provinces concernées sous forme de paiements de l'Incitatif à agir pour le climat. Les participants ne connaissaient pas cet aspect de l'initiative et le considéraient avec scepticisme. Ils craignaient que les consommateurs ne finissent quand même par payer plus (p. ex., pour l'essence à la pompe). Ils s'attendaient à ce que les entreprises augmentent le prix de leurs produits pour couvrir tous frais supplémentaires.

L'aide que le gouvernement fédéral a accordée à Air Canada a fait l'objet de discussions plus approfondies au sein de deux groupes : ceux du Canada atlantique et du Nord. Nous avons fourni des renseignements sur l'entente aux participants, notamment à propos du soutien financier (prêts et investissement en capital) et des conditions essentielles pour recevoir un financement du gouvernement, y compris le remboursement des passagers dont les vols ont été annulés en raison de la pandémie et le rétablissement des liaisons régionales qui avaient été suspendues. Les participants du Nord étaient majoritairement en faveur de l'entente, tandis que ceux du Canada atlantique se sont montrés plus critiques. Les raisons des opposants s'articulaient surtout autour du fardeau que représentait une entente d'un demi-milliard de dollars pour les contribuables et de la question visant à savoir si le gouvernement devait accorder du soutien aux sociétés ouvertes. Par ailleurs, quelques participants se disaient rassurés, estimant que les intérêts des contribuables étaient protégés en raison de l'investissement en capital. Certains regrettaient qu'une approche similaire ne soit pas adoptée pour aider les entreprises de moindre envergure.

Nouvelles et informations sur la COVID-19 (leaders d'opinion des districts de Sudbury et de Thunder Bay, leaders d'opinion de grandes villes et de villes de taille moyenne du Québec)

Une conversation sur les habitudes de consommation médiatique a eu lieu dans deux groupes de participants qui avaient déclaré au moment du recrutement que leur consommation de nouvelles et d'informations était plus élevée que la moyenne.

Les participants ont dit se renseigner auprès d'un éventail de médias numériques, qu'il s'agisse des sites de grands médias canadiens comme la CBC, le *Globe and Mail* et le *National Post*, ou de plateformes de médias sociaux comme Facebook et Twitter. Dans la généralité des cas, la recherche d'information avait lieu en ligne, au moyen d'une application pour téléphone mobile ou en accédant aux sites web des journaux télévisés.

En ce qui concerne l'information sur la COVID-19, les participants ont expliqué qu'ils suivaient les tendances nationales et provinciales, par exemple en ce qui concerne les taux d'infection, les taux de vaccination, la distribution des vaccins, la capacité des hôpitaux et les mesures de santé publique en vigueur. Dans le contexte du déploiement vaccinal en cours, ils s'intéressaient tout particulièrement au nombre de doses en voie d'être livrées au Canada.

La plupart des participants ont dit qu'ils partageaient rarement des informations ou des articles dans leurs réseaux de médias sociaux. Chez ceux qui le faisaient de temps à autre, c'était à condition que l'information leur paraisse utile ou puisse intéresser leurs amis et les membres de leurs réseaux.

À la question de savoir s'ils tombaient parfois sur de fausses informations ou de « fausses nouvelles », les participants ont été aussi susceptibles de répondre par l'affirmative que par la négative. Ils ont indiqué que pour déterminer la véracité d'une information, ils vérifiaient habituellement si la source et ses références étaient crédibles, mais qu'ils n'avaient pas tendance à mettre cette information en doute lorsqu'elle provenait d'un organisme connu, par exemple une université ou un organisme de santé publique.

Les participants ont admis qu'ils étaient généralement peu susceptibles de rectifier de fausses informations vues dans les médias sociaux. Ils fourniraient cet effort personnel à condition d'en avoir le temps ou s'ils estimaient que les informations en question risquaient d'avoir des répercussions négatives.

Perspectives sur la COVID-19 (tous les lieux)

Les participants ont été invités à dire ce qu'ils pensaient des restrictions en place dans leur région et s'il convenait de les renforcer ou de les relâcher. La plupart étaient favorables au maintien des mesures (devenues plus strictes dans plusieurs provinces et territoires), car ils les jugeaient nécessaires pour freiner la propagation de la COVID-19 et protéger la population. Beaucoup ont signalé qu'elles auraient dû intervenir plus tôt. Cela dit, presque tous les groupes comptaient des participants qui remettaient en question l'utilité de certaines d'entre elles, trouvaient les mesures de santé publique parfois déroutantes ou contradictoires, ou réclamaient leur assouplissement dans leur région.

Les points de vue à ce sujet ont quelque peu varié d'une région à l'autre, tout comme la nature des restrictions elles-mêmes, d'ailleurs :

- Au Canada atlantique, de nombreux participants croyaient qu'un rétablissement de la bulle serait prématuré. Ils craignaient que ce faisant, les provinces risquent de voir disparaître les progrès réalisés pour contenir la propagation de la COVID-19 dans la région.
- Les participants de l'Ontario estimaient pour leur part qu'il aurait fallu imposer plus rapidement un confinement strict et que l'ordre actuel de rester chez soi devrait s'appliquer pendant plus de deux semaines. Ce point de vue n'a toutefois pas fait l'unanimité : les participants de Sudbury et de Thunder Bay (leaders d'opinion) avaient tendance à penser que le gouvernement ne devrait pas imposer de restrictions et que le meilleur moyen d'en finir avec la pandémie était d'accélérer la vaccination. Plusieurs participants ontariens trouvaient que les restrictions manquaient de cohérence ou portaient à confusion. En outre, ils auraient préféré une approche plus ciblée dans l'application des mesures de santé publique, plutôt qu'une stratégie provinciale qui ne tient pas compte des écarts entre les taux de transmission régionaux. L'intérêt de cibler les lieux de travail qui présentent des taux élevés de transmission et de donner des congés de maladie au personnel a également été soulevé durant cette discussion.
- Au Québec, la plupart des participants étaient à l'aise avec les restrictions en vigueur dans la province, même s'ils ont exprimé l'espoir que des mesures d'une telle ampleur n'auraient bientôt plus lieu d'être. Le couvre-feu et les restrictions imposées aux Ontariens venant au Québec étaient également vus d'un bon œil. Cela dit, les participants trouvaient que les restrictions avaient tardé à venir et, comme leurs pairs d'autres groupes, qu'elles étaient parfois ambiguës ou contradictoires. La nature changeante des mesures de santé publique en déboussolait plusieurs. Lorsque nous avons demandé aux groupes si les restrictions devraient être allégées ou raffermies, la plupart des participants ont répondu qu'elles devraient être maintenues telles quelles pour le moment, ou possiblement être renforcées.
- Dans les groupes des Prairies, les participants étaient généralement favorables aux restrictions, mais ils doutaient de l'intérêt de limiter les visites entre ménages alors qu'on permettait aux

restaurants de rester ouverts à certaines conditions. La possibilité qu'une hausse rapide du nombre de cas sature la capacité des hôpitaux et des unités de soins intensifs les inquiétait. Les résidents de Calgary et d'Edmonton (qui étaient fatigués de la COVID-19 ou avaient des comportements risqués) envisageaient les choses un peu différemment de leurs homologues d'autres provinces des Prairies : selon eux, il serait possible de lâcher du lest pour permettre plus de contacts sociaux et d'activités extérieures ainsi que pour donner un répit financier aux petites entreprises.

- En Colombie-Britannique, les participants voyaient la récente montée des restrictions dans leur province comme une solution raisonnable à court terme. Cependant, tout comme l'avaient signalé les participants d'autres groupes, certains se demandaient si les faits justifiaient d'adopter des restrictions d'une telle portée, le remède semblant pire que le mal. Ils craignaient que ces mesures exaspèrent rapidement les jeunes, ce qui risquait de donner lieu à une recrudescence de la propagation du virus. D'autres ont fait remarquer que le caractère changeant des interventions de santé publique contribuait à la confusion générale. Enfin, plusieurs participants doutaient du bien-fondé de restreindre les déplacements entre les régions sanitaires, car ils croyaient que la province laissait toujours entrer les voyageurs de l'étranger.
- Les participants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, pour leur part, appuyaient les restrictions mises en œuvre dans leur région et attribuaient le faible nombre de cas de COVID-19 à l'intervention des autorités sanitaires, notamment l'instauration d'une quarantaine de quatorze jours pour les voyageurs arrivant de l'extérieur. Les sacrifices demandés, selon eux, étaient nécessaires pour atteindre le résultat souhaité.

Les participants en proie à la fatigue pandémique ont expliqué qu'ils se sentaient lassés, frustrés, découragés. Ils continuaient généralement à suivre les règles visant le port du masque et l'éloignement physique, mais se demandaient pourquoi l'adhésion aux directives de la santé publique depuis un an n'avait pas davantage permis de réduire le nombre de cas de COVID-19. Tout en reconnaissant la gravité du problème, la plupart ressentaient le besoin de voir leurs amis en personne pour garder une bonne santé mentale. Bon nombre d'entre eux étaient donc prêts à prendre certains risques, d'autant qu'ils se croyaient peu susceptibles de contracter la COVID-19. La plupart des participants étaient favorables à la poursuite des restrictions dans une certaine mesure, mais quelques-uns préconisaient la reprise complète des activités, sans restriction aucune.

Inquiétudes face à la troisième vague et aux variants de la COVID-19

La plupart des participants étaient préoccupés par la vitesse à laquelle les variants se propagent et par la gravité des symptômes chez ceux qui les contractent. Ils s'inquiétaient tout particulièrement de la transmissibilité des variants dans un contexte où, selon eux, les gens suivaient moins rigoureusement les consignes sanitaires. De l'avis général, une résurgence du virus et une troisième vague étaient probables. Certains ont souligné la nécessité de sensibiliser le public aux causes et aux conséquences de la propagation des variants au Canada.

La question des variants a été envisagée un peu différemment chez les participants qui avaient déjà reçu au moins une dose du vaccin et chez ceux qui hésitaient à se faire vacciner. Les premiers se sentaient d'ores et déjà moins vulnérables, tandis que les seconds recommandaient qu'on lève progressivement les restrictions et qu'on laisse le virus suivre son cours.

À la question de savoir si la situation allait s'aggraver ou s'améliorer au cours du printemps, la plupart des participants ont répondu qu'elle avait des chances de s'améliorer étant donné le rythme de la vaccination, le retour des beaux jours et la possibilité de passer plus de temps l'extérieur, et le fait que les responsables de la santé publique étaient mieux armés face à la situation qu'aux premiers jours de la pandémie.

Aide fédérale à l'Ontario (parents de jeunes enfants de grandes villes de l'Ontario, résidents de Calgary et d'Edmonton fatigués de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque, leaders d'opinion de grandes villes et de villes de taille moyenne du Québec, résidents de l'Intérieur de la Colombie-Britannique)

Nous avons questionné les participants de plusieurs groupes au sujet de l'annonce faite par le gouvernement du Canada confirmant qu'il accorderait à l'Ontario l'aide supplémentaire réclamée (p. ex., la mobilisation des Forces armées canadiennes pour renforcer ou suppléer les effectifs des établissements médicaux, le transport de personnel médical d'autres provinces vers les premières lignes de l'Ontario, la tenue de tests de dépistage rapide dans les foyers d'éclosion, et le déploiement de la Croix-Rouge pour prêter main-forte aux unités mobiles de vaccination). Les participants ont généralement été d'accord pour dire que le soutien offert par le gouvernement du Canada était à la fois pertinent et nécessaire. Cela dit, certains étaient déçus que l'Ontario en soit arrivé là. Ils s'interrogeaient sur les coûts de cette intervention et estimaient que la province aurait dû mieux gérer les ressources localement. D'autres pensaient qu'une vaccination plus intensive devrait faire partie de la solution.

Vaccins contre la COVID-19 (tous les lieux)

La plupart des participants suivaient attentivement les nouvelles et les informations au sujet des vaccins. Les questions suivantes retenaient tout spécialement leur attention :

- Les nouvelles au sujet du vaccin d'AstraZeneca, par exemple l'âge minimal recommandé pour le recevoir, les données concernant le risque de formation de caillots sanguins (risque tenu pour faible), et les déclarations des responsables de la santé publique du Canada concernant la sûreté du vaccin;
- La distribution interrompue du vaccin de Johnson & Johnson au Canada à la suite de problèmes de sécurité à l'usine de fabrication américaine;
- Les réactions indésirables et les effets secondaires associés aux vaccins;
- Enfin, l'organisation et le rythme de la campagne de vaccination au Canada : plusieurs avaient entendu dire que dans certaines régions, des lots de vaccins allaient atteindre leur date de péremption avant qu'on ait pu les utiliser et que les États-Unis aideraient le Canada à trouver de nouvelles sources d'approvisionnement.

En règle générale, les participants trouvaient que le gouvernement du Canada s'acquittait relativement bien de la tâche d'approvisionner le pays en vaccins et d'assurer leur distribution aux provinces et aux territoires. Les opinions favorables reposaient sur les nombreuses ententes négociées par le

gouvernement fédéral avec les fabricants et sur l'impression que le Canada se débrouillait mieux que d'autres pays pour réserver un stock important de vaccins. Les commentaires plus critiques à l'endroit du gouvernement ont fait mention de problèmes comme les retards de livraison, l'allongement de l'intervalle entre la première et la deuxième dose, et la lenteur de la vaccination au Canada par rapport aux États-Unis. Quelques participants s'inquiétaient aussi des recommandations du gouvernement du Canada autorisant le mélange de vaccins de marques différentes.

Lorsque nous leur avons explicitement demandé ce qu'ils pensaient de la performance du Canada par rapport à d'autres pays, la plupart des participants ont affirmé que le Canada était à la traîne de pays comme les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie pour ce qui est du taux de vaccination. Ils attribuaient ce retard à un lent démarrage de la campagne de vaccination, mais croyaient que celle-ci prenait maintenant de la vitesse. Ils ont aussi reconnu qu'étant donné la dépendance du Canada à l'égard des fournisseurs externes, le pays s'en tirait aussi bien que possible.

Tout au long du mois d'avril, alors que la vaccination progressait au pays, nous avons présenté aux participants des données sur le pourcentage de Canadiens qui avaient reçu au moins une dose du vaccin contre la COVID-19 (ce pourcentage variait de 25 % à 31 % de la population, selon la date de rencontre du groupe) ainsi que sur le classement du Canada à l'échelle internationale (le pays est passé du 17^e au 14^e rang au cours du mois) et au sein du G20 (où le Canada occupait la 3^e place après les États-Unis et le Royaume-Uni). Une majorité de participants se sont dits agréablement surpris de la performance du Canada lorsqu'ils ont pris connaissance de ces chiffres. Pour plusieurs, cette information a recadré de façon positive leur perception des progrès de la vaccination au Canada. Indépendamment de la nature (favorable, critique ou indifférente) des réactions à l'information présentée, la discussion a soulevé plusieurs interrogations :

- La bonne position du Canada au classement du G20 s'explique-t-elle par l'allongement de l'intervalle entre les doses? Et cette décision est-elle principalement fondée sur des données médicales ou plutôt motivée par des raisons politiques?
- Les vaccins sont-ils distribués rapidement (cf. le Canada est-il en train de se constituer des réserves de vaccins au lieu de les acheminer aux provinces pour qu'ils soient administrés aux Canadiens)?
- Le taux de vaccination national occulte-t-il des disparités régionales?

Exception faite des résidents autochtones du centre et du sud de l'Ontario, la plupart des participants étaient renseignés sur leur admissibilité à la vaccination. Plusieurs s'apprêtaient à prendre rendez-vous, avaient déjà pris rendez-vous ou avaient reçu leur première dose. Ceux qui étaient dans ce dernier cas ont décrit leur expérience en des termes essentiellement positifs : ils se sentaient en sécurité, mieux protégés et soulagés. La plupart n'en continuaient pas moins de prendre les précautions d'usage et de se conformer aux mesures de santé publique. Lorsque nous leur avons demandé si leurs comportements changeraient après la deuxième dose, certains envisageaient d'avoir des activités sociales de groupe et de voyager à l'étranger. Plusieurs ont répondu qu'ils resteraient prudents puisque d'autres autour d'eux n'étaient peut-être pas encore vaccinés.

Dans certains groupes précis, quelques participants ont insisté sur le fait qu'ils ne se feraient pas vacciner. Ils ont tantôt invoqué des inquiétudes concernant le développement très rapide des vaccins, les risques perçus pour la santé et la nature changeante des informations diffusées sur l'intervalle entre

les deux doses, tantôt expliqué qu'ils étaient à l'aise d'attendre, puisqu'ils ne faisaient pas partie des publics prioritaires. Certains d'entre eux soupesaient des facteurs tels que l'efficacité des vaccins, leurs effets secondaires et leurs conséquences à long terme, le nombre de cas actifs dans leur région et la prévalence des variants. Une vidéo qui communiquait de l'information sur les vaccins contre la COVID-19 autorisés au Canada a été montrée à ces participants, qui l'ont accueillie avec beaucoup de scepticisme, en particulier la déclaration voulant que ces vaccins aient suivi les mêmes processus réglementaires que d'autres, seulement « plus rapidement ». Vu ce processus accéléré, les participants se demandaient si des données importantes n'avaient pas échappé aux équipes d'évaluation et si cela ne risquait pas de donner lieu à des effets indésirables. De manière générale, ils n'ont guère été rassurés par la vidéo, même si quelques-uns lui reconnaissaient le mérite d'avoir expliqué certains aspects des vaccins et répondu à certaines de leurs questions. À tout le moins, elle leur avait indiqué où se tourner pour obtenir des réponses.

Certains participants approuvaient la décision de reporter l'administration de la deuxième dose du vaccin, car il leur paraissait souhaitable d'offrir une certaine protection contre le virus à un plus grand nombre de Canadiens. D'autres en étaient moins convaincus et voyaient dans cette décision le signe d'une mauvaise planification. Ils s'inquiétaient également qu'elle nuise à l'efficacité du vaccin. Tout compte fait, la plupart des participants croyaient préférable de terminer le cycle de vaccination (deux injections), au lieu de différer la deuxième dose pour que plus de gens reçoivent la première rapidement.

Les estimations du délai dans lequel tous les Canadiens qui souhaitent être vaccinés l'auront été ont varié, mais le consensus tournait autour de la fin de l'été ou de l'automne 2021. De nombreux participants croyaient cependant que les mesures sanitaires ne disparaîtraient pas de sitôt. Plusieurs sujets de préoccupation justifiaient ce point de vue : la propagation des variants, la nécessité de créer des vaccins qui renforcent l'immunité contre les variants, les écarts entre les taux de vaccination à l'échelle planétaire et la possibilité d'atteindre l'immunité collective dans un contexte d'hésitation vaccinale. Quelques participants pensaient tout de même qu'il serait possible d'alléger certaines mesures, quitte à les rétablir dans les points chauds, en cas de hausse des cas de COVID-19 ou de progression des variants.

Restrictions de voyage (résidents du Québec rural, parents de jeunes enfants de grandes villes de l'Ontario, résidents de grandes villes et de villes de taille moyenne des Prairies)

Quelques participants étaient au courant des restrictions de voyage, notamment de la suspension des vols en provenance de l'Inde et du Pakistan, la quarantaine obligatoire dans un établissement d'hébergement (hôtel) autorisé par le gouvernement à l'arrivée au Canada et l'obligation de fournir une preuve de résultat négatif à la COVID-19 avant l'arrivée. Après en avoir appris un peu plus sur ces exigences, les participants se sont dits plus à l'aise avec les restrictions, compte tenu des craintes liées à la propagation de nouveaux variants préoccupants. Plusieurs souhaitaient également que les restrictions actuelles fassent l'objet d'une application plus stricte. De rares participants jugeaient préférable de suspendre tous les voyages aériens, tandis que d'autres préconisaient l'application des mêmes restrictions aux personnes qui entrent au Canada par voie terrestre.

L'obligation pour les voyageurs qui entrent par voie aérienne de faire un séjour de trois nuits à leurs propres frais dans un lieu d'hébergement (hôtel) autorisé par le gouvernement en attendant les résultats de leur test à l'arrivée a été débattue dans les deux groupes. Plusieurs la considéraient comme une violation de leurs droits et pensaient que les voyageurs devraient pouvoir se mettre en quarantaine à la maison, pour éviter d'avoir à engager des frais. Cependant, la plupart estimaient que le séjour obligatoire à l'hôtel était une mesure juste, la décision de voyager pour des raisons non essentielles étant vue comme un choix personnel. En général, dans cette situation particulière, les participants plaçaient le bien-être de la société avant les droits individuels.

Lorsque nous leur avons demandé si les restrictions de voyage devraient être renforcées et rendues plus strictes, la majorité convenait que d'autres mesures étaient nécessaires, par exemple l'imposition d'une amende aux personnes qui ne respectaient pas la quarantaine obligatoire de trois nuits et l'application des mêmes restrictions aux voyageurs qui entrent au Canada par voie terrestre. Quelques-uns jugeaient que des exceptions devraient être envisagées, en particulier pour ceux qui voyagent pour des raisons familiales, comme un décès. De plus, les participants pensaient qu'il fallait faire plus de tests pour surveiller et limiter la transmission du virus par les personnes qui entrent au pays.

Évaluation de publicités – Essai pilote (résidents de Calgary et d'Edmonton fatigués de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque)

Tout au long de la pandémie, le gouvernement fédéral a mené différentes campagnes publicitaires pour informer les Canadiens sur la COVID-19 et les mesures de santé publique et les encourager à continuer de suivre ces mesures. Nous avons montré à un groupe de discussion composé de participants de Calgary et d'Edmonton deux vidéos de 15 secondes élaborées par le gouvernement du Canada pour une éventuelle campagne publicitaire sur la COVID-19. Les liens des publicités vidéo sont fournis dans les résultats détaillés et en annexe.

Dans l'ensemble, les premières impressions des participants sur la publicité n'étaient pas très favorables. La plupart trouvaient que le message était banal ou éculé et qu'il avait déjà été véhiculé amplement dans différentes publicités antérieures sur la COVID-19. Selon les participants, la publicité ne communiquait aucune information importante ou nouvelle, de sorte que la campagne publicitaire risquait peu de capter l'attention des publics cibles. Ils étaient nombreux à croire que la campagne serait inefficace et aurait particulièrement peu d'influence.

Lorsque nous les avons interrogés à propos du message principal, les participants comprenaient que les rassemblements de personnes à l'intérieur sans respect des mesures de santé publique pouvaient avoir des conséquences négatives pour les membres de la communauté qui ne faisaient pas partie du cercle social de ces personnes. Même s'ils étaient nombreux à saisir le principal élément à retenir de la publicité, ils ont souligné de nouveau la surutilisation de ce message en particulier, qui était par conséquent devenu inefficace pour inciter les Canadiens à modifier leurs comportements.

Budget de 2021 (leaders d'opinion des districts de Sudbury et de Thunder Bay, résidents de Calgary et d'Edmonton fatigués de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque, résidents de la GRM ayant reçu une première dose de vaccin contre la COVID-19, Autochtones du centre et du sud de l'Ontario, résidents des régions de Windsor-Essex, Lambton et Niagara fatigués de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque, leaders d'opinion de grandes villes et de villes de taille moyenne du Québec, résidents de l'Intérieur de la Colombie-Britannique, résidents du Québec rural, parents de jeunes enfants de grandes villes de l'Ontario, résidents de grandes villes et de villes de taille moyenne des Prairies)

Au cours du mois d'avril, les participants ont discuté du budget fédéral, qui a été publié le 19 avril 2021.

Les participants des groupes tenus avant la publication du budget ont été invités à préciser leurs attentes quant à l'orientation du budget. Ils se préoccupaient surtout de la relance économique et la création d'emplois, à commencer par l'aide aux petites entreprises. D'autres souhaitaient ou prévoyaient que le budget serait axé sur le soutien au secteur de l'énergie, la lutte aux changements climatiques, la promotion des technologies vertes et de l'industrie propre et les investissements dans les infrastructures. En ce qui concerne les autres enjeux qu'ils espéraient retrouver dans le budget, les participants ont cité les soins de santé, la santé mentale, l'éducation, le logement et les questions autochtones. Dans le cadre de cette discussion, certains avaient l'impression qu'il fallait se soucier davantage de la dette et de la réduction du déficit et de rares participants se préoccupaient de l'intervalle entre chaque budget, y voyant un manque de transparence de la part du gouvernement du Canada.

Nous avons demandé aux participants de se prononcer sur trois grands thèmes ou priorités sur lesquels pourrait porter le budget : *la gestion de la crise de COVID-19, l'élaboration d'un plan de relance économique et l'élaboration d'une vision de ce que sera la vie après la COVID-19*. De façon générale, les participants ont continué d'indiquer une préférence pour un budget axé sur la relance économique, nombre d'entre eux jugeant qu'à l'heure actuelle, la pandémie était suffisamment maîtrisée, de sorte que le gouvernement du Canada pouvait maintenant se concentrer sur la vigueur de l'économie. Ceux pour qui la crise de la COVID-19 devait rester la seule priorité pensaient le contraire. Selon eux, il fallait que le gouvernement fédéral accélère la vaccination. Certains ont toutefois admis que l'élaboration d'un plan de relance et d'une vision de ce que sera la vie après la COVID-19 pouvait se faire en même temps.

Au fil de la discussion et lorsque nous leur avons demandé ce que l'expression « croissance économique » signifiait pour eux, la plupart la voyaient d'un œil positif. Ils l'associaient à une économie florissante, à la prospérité et à la sécurité d'emploi. Plusieurs participants faisaient aussi un parallèle entre ce terme et les grandes entreprises et les inégalités croissantes dans la société.

Plusieurs groupes ont été tenus dans la foulée de la publication du budget de 2021. De nombreux participants étaient au courant de l'annonce relative au budget, de façon générale, et en connaissaient certaines initiatives, à commencer par la création d'un système national de garde d'enfants. De plus, certains étaient plus ou moins au fait des initiatives axées entre autres sur les enjeux suivants : la création d'emplois, les petites entreprises, les infrastructures, les changements climatiques, la Sécurité

de la vieillesse, une taxe sur les biens immobiliers appartenant à des étrangers et sur les voitures de luxe et une stratégie de lutte contre la violence familiale.

Beaucoup n'avaient pas entendu grand-chose sur le budget. Bien que vagues, leurs impressions étaient en général positives et leurs perceptions se rapportaient surtout aux priorités telles que le système de garde d'enfants, les familles, les petites entreprises et les changements climatiques. Cela dit, de nombreux participants se disaient préoccupés par le coût en dollars de ces différentes initiatives et les répercussions connexes sur la dette et le déficit. Ils s'inquiétaient aussi du fardeau qui en découlerait pour les générations futures.

Nous avons montré aux participants la liste suivante, qui regroupait dix des mesures contenues dans le budget de 2021 :

- *Créer un système national de garde d'enfants avec l'objectif de ramener les frais de places réglementées de garde d'enfants à 10 \$ par jour en moyenne;*
- *Augmenter de 10 % les paiements réguliers de la Sécurité de la vieillesse pour les personnes âgées de 75 ans et plus;*
- *Investir dans les technologies propres pour que le Canada puisse réduire ses émissions de gaz à effet de serre;*
- *Bonifier l'Allocation canadienne pour les travailleurs afin d'offrir à un plus grand nombre de Canadiennes et de Canadiens qui occupent un emploi à faible salaire un remboursement d'impôt appréciable;*
- *Introduire le nouveau Programme d'embauche pour la relance économique du Canada pour encourager les entreprises à embaucher des travailleurs;*
- *Mettre en œuvre une taxe nationale annuelle de 1 % sur la valeur des biens immobiliers résidentiels appartenant à des propriétaires non canadiens qui sont considérés comme vacants ou sous-utilisés;*
- *Instaurer une taxe de luxe sur les voitures de luxe, les avions personnels et les bateaux;*
- *Investir afin d'aider à faire appliquer les normes relatives aux soins de longue durée et d'apporter des changements permanents;*
- *Accorder jusqu'à 12 semaines supplémentaires pour la Prestation canadienne de la relance économique, ce qui veut dire qu'elle sera disponible jusqu'au 25 septembre 2021. Les prestations seront de 300 dollars pour les huit semaines restantes, ce qui est inférieur au montant actuel de 500 dollars;*
- *Aider les propriétaires à effectuer des rénovations résidentielles profondes au moyen de prêts sans intérêt pouvant atteindre 40 000 \$.*

Même si la plupart des participants ont bien accueilli l'ensemble des initiatives, ils trouvaient que celle visant à créer un système national de garde d'enfants était la meilleure et celle qui aurait le plus grand impact. Tous convenaient que les services de garde d'enfants coûtent cher et que les places en garderie se font rares. Ils pensaient également que l'accès à des services de garde permettrait aux deux parents, en particulier aux femmes, de rester sur le marché du travail. Certains ont souligné que le programme serait avantageux pour les familles nombreuses dont plusieurs enfants fréquentent la garderie et les ménages à faible revenu pour qui les frais de garde d'enfants sont particulièrement

élevés. Une certaine confusion régnait cependant quant au fonctionnement de l'aspect du 10 \$ par jour de l'initiative, les participants se demandant si le gouvernement fédéral allait payer directement les garderies ou si les parents recevraient de l'argent pour couvrir les frais de garde.

La hausse proposée à la Sécurité de la vieillesse a bénéficié d'un large appui, car beaucoup avaient l'impression que le coût de la vie des personnes âgées avait augmenté. Certains estimaient par ailleurs que l'augmentation de la Sécurité de la vieillesse devrait s'appliquer à tous ceux qui ont 65 ans ou plus.

Les participants ont réagi avec enthousiasme à l'initiative relative aux technologies propres, les changements climatiques étant préoccupants pour beaucoup d'entre eux. Les technologies vertes et l'industrie propre représentaient selon eux l'avenir de l'industrie au Canada et dans le monde. La plupart n'avaient pas entendu parler de l'initiative Accélérateur net zéro, mais y voyaient un bon moyen de favoriser la création de technologies vertes et d'une industrie plus propre. Aux yeux de certains, le programme pourrait permettre de créer plus d'emplois dans le secteur des technologies propres au pays.

Les opinions des participants sur l'Allocation canadienne pour les travailleurs étaient en grande partie positives. Beaucoup pensaient qu'un remboursement d'impôt aiderait à compléter le salaire des travailleurs à faible revenu. Les préoccupations soulevées reposaient sur la perception qu'il serait préférable de verser un salaire suffisant aux travailleurs que de leur accorder un remboursement d'impôt.

Les participants étaient généralement favorables au Programme d'embauche pour la relance économique du Canada. La majorité le considérait comme un élément essentiel pour relancer l'économie à la suite de la pandémie de COVID-19. Beaucoup pensaient par ailleurs qu'aider les Canadiens à recommencer à travailler devrait figurer en tête des priorités du gouvernement fédéral.

Plusieurs aimaient l'idée d'une taxe sur la valeur des biens immobiliers résidentiels appartenant à des propriétaires non canadiens qui sont considérés comme vacants ou sous-utilisés, mais doutaient qu'elle puisse entraîner une baisse du prix des maisons.

Les participants étaient favorables à l'imposition d'une taxe sur les véhicules de luxe. Ils trouvaient cependant que le seuil de 100 000 \$ fixé pour l'application de la taxe était trop élevé, de sorte que cette mesure ne toucherait pas nécessairement beaucoup de monde.

Les participants s'entendaient pour dire que la pandémie de COVID-19 avait levé le voile sur de graves problèmes au sein du système de soins de longue durée au Canada et que des mesures immédiates devaient être prises pour pallier les lacunes du système. Il s'agissait d'un enjeu personnel pour de nombreux participants, pour qui assurer un certain niveau de soins dans ces établissements était prioritaire.

Les modifications apportées à la Prestation canadienne de la relance économique ont suscité des réactions partagées. Les participants les ont tout de même choisies, avec le système national de garde d'enfants, parmi les initiatives qui auraient le plus d'impact, puisqu'un grand nombre de Canadiens dont la situation d'emploi s'était détériorée à cause de la pandémie pourraient en profiter. Certains

participants s'opposaient à une réduction de la somme versée au cours des huit dernières semaines, d'ici à ce que la reprise économique soit bien entamée, la jugeant défavorable aux personnes et aux familles qui ont grandement besoin de ce soutien financier.

Les réactions des participants qui se sont exprimés sur les rénovations résidentielles profondes ont aussi été contrastées. Certains ont manifesté un intérêt pour le programme et le considéraient comme un bon moyen d'encourager les Canadiens à investir dans leur maison. Quelques-uns se sont montrés plus critiques, estimant que cette mesure ne ferait qu'inciter les Canadiens à s'endetter encore plus en période de grande incertitude.

Partie II : Autres enjeux

Santé mentale (résidents de la GRM ayant reçu une première dose du vaccin contre la COVID-19, résidents de villes de taille moyenne du Canada atlantique qui sont réticents à la vaccination)

Dans deux groupes, les participants ont pris part à une vaste discussion sur la santé mentale. La plupart d'entre eux ont démontré un niveau raisonnablement élevé d'aise à discuter de questions liées à la santé mentale et plusieurs ont parlé de l'impact, direct ou indirect, de la pandémie sur leur santé mentale ou celle de leurs proches. Certains ont vécu le deuil d'un proche, alors que d'autres ont mentionné l'effet de l'isolement et l'incapacité à accéder aux ressources et aux soutiens en santé mentale. Même si la plupart ont indiqué que leur santé mentale était demeurée inchangée ou qu'elle s'était légèrement améliorée durant la pandémie, les participants ont également souligné que la durée et le caractère incertain de la situation posaient des défis. La majorité a tenté de garder une attitude positive et de s'adapter aux circonstances changeantes tout au long de la pandémie.

Les participants ont mentionné qu'ils auraient tendance à se tourner davantage vers leurs proches pour obtenir de l'aide s'ils traversaient une période difficile. Bien que quelques-uns aient indiqué qu'ils feraient appel à un médecin de famille ou un psychiatre pour des conseils, les longs délais d'attente pour accéder aux services en santé mentale constitueraient un obstacle. De nombreux participants se sont dits à l'aise d'obtenir de l'information, des conseils et des ressources en ligne.

La vaste majorité des participants étaient d'accord pour dire que le fait d'entendre les récits de personnes ayant vécu des problèmes de santé mentale leur était utile – cela les a rassurés en leur faisant réaliser qu'ils n'étaient pas seuls à surmonter une telle difficulté, en plus de faire ressortir un niveau de vulnérabilité qui les a aidés à démystifier le problème. Certains étaient d'avis que toute publicité sur le sujet devrait présenter des personnes ayant vécu des problèmes de santé mentale comme porte-parole puisqu'elles inspiraient la confiance et que leurs histoires étaient plus convaincantes que les propos des professionnels de la santé, des représentants du gouvernement et des célébrités.

La plupart des participants n'avaient entendu parler d'aucune ressource en santé mentale offerte par le gouvernement du Canada durant la pandémie. Ils ont fourni la même réponse lorsque nous les avons

interrogés sur le portail Espace mieux-être Canada, une initiative financée par le gouvernement du Canada pour offrir des services gratuits de soutien en santé mentale et en toxicomanie pour les personnes aux prises avec ces problèmes durant la pandémie de la COVID-19.

Les opinions sur la crédibilité du gouvernement du Canada comme ressource en santé mentale étaient partagées – les participants dans le Canada atlantique n’y voyaient aucun inconvénient, mais étaient d’avis que des efforts devraient être déployés pour promouvoir les ressources et les services offerts par le gouvernement fédéral, alors que les participants de la GRM s’entendaient pour dire que les provinces étaient les mieux placées pour offrir des services en santé mentale puisqu’elles étaient davantage au fait des besoins et des réalités de leurs résidents.

Lorsque nous leur avons présenté une liste des mesures prises par le gouvernement du Canada pour soutenir la santé mentale, deux initiatives ont particulièrement attiré l’attention des participants de la GRM (le seul groupe avec lequel la discussion a eu lieu) pour l’impact important qu’elles pourraient avoir :

- *Une augmentation de 200 M\$ en transferts aux provinces pour élargir leurs services de soins virtuels* – Les participants ont réitéré leur opinion selon laquelle les provinces pourraient offrir les solutions les mieux adaptées et que ce financement permettrait de résoudre le problème de la pénurie de ressources dans les services en santé mentale partout au pays.
- *Un investissement de 4,9 M\$ par année dans le Fonds d’innovation pour la promotion de la santé mentale afin d’appuyer la mise en œuvre de programmes communautaires de promotion de la santé mentale* – Reprenant l’opinion selon laquelle les provinces devraient jouer un plus grand rôle dans les programmes en santé mentale, les participants en faveur de cette initiative ont fait valoir que les programmes communautaires locaux seraient mieux adaptés pour répondre aux besoins de la communauté – possiblement davantage que les provinces.

L’initiative pour un *investissement de 10 M\$ sur 5 ans dans le Fonds pour la santé mentale des communautés noires afin de soutenir les programmes de santé mentale axés sur la culture des communautés noires au Canada* a reçu un appui modeste. Les participants avaient l’impression que cette initiative aiderait à lutter contre la stigmatisation des problèmes de santé mentale au sein de la communauté noire et, plus particulièrement, à traiter les questions découlant de la brutalité policière et du racisme dont sont victimes les groupes marginalisés.

Questions autochtones (Autochtones du centre et du sud de l’Ontario)

Les participants autochtones ont identifié plusieurs questions jugées importantes pour les peuples autochtones. En tête de liste se trouvait la question de l’eau potable dans les réserves. Les autres problèmes mentionnés concernaient l’abolition de la *Loi sur les Indiens*, les droits issus de traités des Autochtones concernant la propriété des terres et des ressources, le soutien et l’espoir à donner aux peuples autochtones, et le prix élevé de la nourriture dans les communautés du Nord.

Bien que certains aient reconnu que le gouvernement du Canada avait fait des efforts pour promouvoir les questions autochtones au pays, d’autres étaient déçus de ne constater aucun progrès

et ne croyaient pas à un réel changement à court terme. Quelques-uns étaient d'avis qu'il faudrait encore plusieurs générations avant de voir des améliorations.

Lorsque nous leur avons demandé ce que le gouvernement du Canada pourrait améliorer, les participants ont répété qu'il devrait prioriser la question de l'eau potable, en plus de mettre fin à la contestation judiciaire du jugement qui vise à indemniser les enfants des Premières nations placés en famille d'accueil. D'autres étaient d'avis qu'il y aurait lieu d'améliorer l'engagement et l'inclusion de voix autochtones dans le processus décisionnel du gouvernement fédéral.

Quelques participants seulement avaient entendu parler de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) et de la réponse du gouvernement du Canada. Lorsque nous leur avons expliqué que le gouvernement du Canada avait récemment déposé un projet de loi visant à mettre en œuvre la DNUDPA, peu croyaient que cela changerait quoi que ce soit. Bien que la plupart des participants étaient généralement en faveur de cette initiative, les quatorze années qui se sont écoulées depuis l'adoption de la DNUDPA par les Nations unies en 2007 ont donné à plusieurs l'impression que très peu de résultats positifs et concrets étaient à prévoir à court terme.

La question de l'eau potable dans les réserves a fait l'objet d'une discussion en profondeur. Les participants ont exprimé leur grande déception d'apprendre que l'objectif initial du gouvernement fédéral ne serait pas atteint et que plus de 60 réserves au Canada faisaient toujours l'objet d'avis d'ébullition d'eau. La plupart n'étaient pas au courant que le gouvernement fédéral avait établi un nouvel objectif pour lever tous les avis concernant la qualité de l'eau potable à long terme ou que celui-ci avait investi des sommes additionnelles pour mettre fin à ces avis et couvrir les coûts liés au soutien constant des opérations quotidiennes et de l'entretien de l'infrastructure d'eau dans les réserves. Les participants doutaient qu'on puisse résoudre le problème à l'intérieur des nouveaux délais. Ils ont également insisté sur l'importance de la reddition de comptes et l'accès à l'eau potable qu'ils considèrent comme un droit fondamental.

Les participants n'avaient pas entendu parler du plan du gouvernement fédéral qui consiste à lancer, avec l'aide d'une firme autochtone, un site Web pour suivre les progrès de la levée des avis concernant la qualité de l'eau potable. Ce site contiendrait une page pour chacune des communautés concernées, sur laquelle on présenterait un plan détaillé et des rapports d'étapes. Même s'ils étaient favorables à l'aspect de reddition de comptes du site Web, les participants s'inquiétaient du fait que l'absence d'accès Internet dans les réserves autochtones rendrait l'outil inutile pour la plupart de ceux qui sont touchés par ce problème.

S'en est suivie une discussion plus vaste sur les problèmes d'infrastructure qui affectent les communautés autochtones – les participants s'entendaient pour dire que celles-ci ont besoin à la fois d'un accès Internet et à de l'eau potable.

Logement (résidents de villes de taille moyenne du Canada atlantique qui sont réticents à la vaccination, résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ayant reçu une première dose du vaccin contre la COVID-19, résidents des régions de Windsor-Essex, Lambton et Niagara fatigués de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque, leaders d'opinion de grandes villes et de villes de taille moyenne du Québec, résidents de l'Intérieur de la Colombie-Britannique)

Le logement et le marché de l'habitation dans diverses régions ont fait l'objet de discussion dans plusieurs groupes. Il a également été question des connaissances des participants et de leurs opinions concernant les initiatives mises en place et celles proposées par le gouvernement fédéral en matière de logement. Participants s'entendaient pour dire que les prix des logements avaient augmenté dans la dernière année et que plusieurs facteurs expliquaient cette tendance. La migration vers les plus petites villes, le nombre insuffisant de petites maisons pour les premiers acheteurs, le coût de plus en plus élevé des matériaux de construction et un afflux d'investisseurs étrangers ont tous été mentionnés comme contribuant à la diminution du nombre de propriétés sur le marché de l'immobilier au Canada et à la hausse des prix. Dans quelques groupes, plusieurs participants ont fait valoir que l'augmentation des prix des logements avait aussi un impact négatif sur les locataires.

La conversation avec les participants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest a fait ressortir d'autres questions additionnelles concernant le logement dans le Nord, y compris un manque de logements adéquats et abordables, en particulier des habitations à loyer modique et des refuges pour les sans-abris, le surpeuplement et un afflux anticipé de travailleurs dans la région dû à l'accroissement de l'activité minière qui, selon certains, aurait pour effet de réduire le nombre de logements disponibles et de faire gonfler les prix des habitations, particulièrement au Yukon. Les participants de ce groupe étaient également d'avis que des initiatives devraient être mises en place pour atténuer la crise du logement pour les Autochtones dans le Nord.

Quelques participants avaient entendu parler de l'incitatif à l'achat d'une première propriété. Après que nous leur ayons fourni de l'information sur cette initiative du gouvernement fédéral, la plupart ont réagi positivement et avaient l'impression que ce plan fournirait un soutien essentiel aux premiers acheteurs qui autrement n'auraient pas les moyens d'acheter leur maison. Par ailleurs, certains s'inquiétaient de l'aspect du plan qui exige de l'acheteur qu'il rembourse à la SCHL 5 % du prix de vente au moment de l'achat. Quelques-uns ont mentionné que le programme, dans sa forme actuelle, ne profiterait probablement qu'à une faible proportion des gens qui souhaitent devenir propriétaires.

L'idée d'imposer une taxe aux acheteurs étrangers a aussi suscité des réactions positives. Certains participants étaient d'avis que cette taxe devrait s'appliquer aux propriétaires étrangers de propriétés annoncées sur AirBnB et de résidences d'été au Canada. Des questions ont toutefois été soulevées à savoir si ce programme aurait des effets bénéfiques puisque certains avaient l'impression que cela freinerait les activités d'un groupe spécifique d'acheteurs potentiels, ce qui désavantagerait les vendeurs dans certaines régions. Quelques participants étaient d'avis que cette initiative augmentait seulement le nombre de logements disponibles, au lieu de s'attaquer au vrai problème qui est la pénurie de logements abordables.

Les participants étaient peu nombreux à avoir entendu parler du test de résistance hypothécaire. Après que nous leur ayons expliqué ce dont il s'agissait, la plupart ont réagi de façon positive, même si quelques-uns ont reconnu que certains propriétaires seraient déçus s'ils ne parvenaient pas à atteindre le seuil imposé pour le test. Dans l'ensemble, les participants croyaient préférable de réduire les risques pour un propriétaire de manquer à son obligation de rembourser son hypothèque. Lorsque nous leur avons expliqué que le gouvernement du Canada avait récemment annoncé qu'à partir du 1^{er} juin 2021, les demandeurs de prêts – quel que soit le taux hypothécaire qui leur a été offert par le prêteur – devront prouver qu'ils peuvent se permettre un taux d'intérêt de 5,25 % avant d'obtenir un financement, au lieu du taux précédent de 4,79 %, les participants ont accueilli le changement proposé. La plupart avaient l'impression que l'ajustement était acceptable et qu'il reflétait la réalité actuelle.

Durant le dernier volet de la discussion sur le logement, il a été question d'un certain nombre de mesures prévues dans le récent budget concernant le logement abordable, y compris l'accélération de la création de nouvelles unités, le soutien pour la réparation de logements de transition pour les femmes et les enfants fuyant la violence, la conversion de locaux commerciaux vacants en logements locatifs, la création d'habitations abordable pour les personnes ayant des problèmes d'accessibilité, le soutien financier directement aux femmes à faible revenu et aux enfants fuyant la violence pour les aider à payer leur loyer, et l'appui aux fournisseurs de logements communautaires qui offrent des logements à long terme aux plus vulnérables. Les participants ont réagi favorablement à toutes ces propositions qui visent à fournir des logements aux personnes vulnérables et aux groupes marginalisés.

Parallèlement, certains s'inquiétaient du fait que ces propositions n'attaquaient pas de front le problème des logements abordables. D'autres se sont demandé comment ces initiatives aideraient la personne moyenne à faire l'achat d'une nouvelle maison. Certains participants ont suggéré que le gouvernement du Canada devrait concentrer ses efforts à bâtir de plus petites unités d'habitation ou d'agir comme prêteur pour les premiers acheteurs, au lieu des banques. Les participants ont également réclamé qu'on mette davantage l'emphase sur la location comme point de départ pour les acheteurs (p. ex., programmes de location avec option d'achat). À leur avis, aucun de ces programmes ne répond directement aux aspirations de plusieurs, y compris les Canadiens plus vulnérables, de passer de locataires à propriétaires.

Priorités et enjeux locaux (leaders d'opinion des districts de Sudbury et de Thunder Bay, résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ayant reçu une première dose du vaccin contre la COVID-19)

Les participants du nord de l'Ontario (districts de Sudbury et de Thunder Bay) étaient d'avis que l'exploitation minière et la foresterie étaient les industries les plus importantes, suivies du tourisme. Certains ont ajouté que les soins de santé et l'éducation étaient des secteurs d'importance dans la région, mais pas autant que d'autres.

Les participants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest avaient une vision plus large du secteur le plus important dans la région, comparativement aux participants du nord de l'Ontario. Bien qu'eux

aussi aient considéré l'exploitation minière comme étant le secteur le plus important, ils en ont mentionné plusieurs autres, notamment :

- l'aviation
- le tourisme
- l'hôtellerie
- le gouvernement en général
- les soins de santé
- l'éducation

Interrogés au sujet du secteur minier et du soutien offert par le gouvernement du Canada, les participants ont admis qu'ils n'avaient pas entendu parler de quelque soutien que ce soit du gouvernement du Canada pour ce secteur. À la question à savoir ce que le gouvernement fédéral devrait faire pour soutenir ce secteur, les participants ont émis des doutes quant à la nécessité de l'appuyer.

Les participants qui résident au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest étaient davantage familiarisés avec quelques-uns des mesures prises par le gouvernement du Canada pour soutenir l'industrie minière. Plus particulièrement, ils ont fait allusion à la levée des quarantaines pour les travailleurs du secteur minier afin de faciliter leurs déplacements à l'intérieur et à l'extérieur des camps miniers. Par contre, une certaine confusion subsistait autour de cette mesure et les participants se sont demandé si la décision avait été prise par le gouvernement territorial ou le gouvernement fédéral. Lorsque nous leur avons demandé ce que le gouvernement du Canada pourrait faire pour aider l'industrie minière dans la région, les participants ont suggéré d'offrir un soutien accru à la formation dans les métiers, de manière à mieux préparer les résidents de la région (dont les Autochtones) pour des emplois dans le secteur minier.

Une discussion animée et ciblée sur les besoins en infrastructure dans le nord de l'Ontario s'en est suivie, ces besoins étant considérés comme une priorité de la population dans la région. L'élargissement des routes et les services Internet à large bande se sont avérés des enjeux importants pour les participants.

Contrairement au nord de l'Ontario, le logement a été mentionné comme étant la priorité absolue en matière d'infrastructure au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Les participants avaient l'impression que le nombre de logements dans le Grand Nord était insuffisant, entraînant un surpeuplement.

Outre le logement, d'autres enjeux liés à l'infrastructure ont été mentionnés :

- La qualité de l'eau et l'accès à l'eau potable – qui ont été perçus comme un problème urgent, en particulier dans les communautés des Premières Nations.
- Les pannes de courant – les participants ont jugé inacceptable que certaines communautés utilisaient encore des génératrices à moteur diesel pour produire de l'électricité.
- Les réseaux de télécommunications – la piètre qualité du service Internet a été mentionnée par les participants qui ont également reconnu que le gouvernement fédéral s'était déjà engagé à apporter des améliorations.

- Les aéroports et les pistes d'atterrissage – les participants ont commenté qu'il s'agissait d'un problème de longue date et que le gouvernement fédéral avait promis d'apporter son aide.

Travailleurs sans statut (résidents du Québec rural, parents de jeunes enfants de grandes villes de l'Ontario, résidents de grandes villes et de villes de taille moyenne des Prairies)

Une discussion sur les travailleurs sans statut a été tenue dans trois groupes en avril. Elle visait à savoir dans quelle mesure les participants connaissaient ce terme et à recueillir leurs opinions sur la possibilité d'offrir à ces travailleurs une voie vers la résidence permanente et la citoyenneté au Canada.

Les termes « travailleurs sans statut » ou « sans papiers » étaient vaguement familiers à bon nombre de participants, mais certains n'avaient jamais entendu quelqu'un les utiliser. Les participants supposaient en général qu'il s'agissait de personnes travaillant illégalement au Canada, qui, bien qu'elles soient entrées au pays avec les documents juridiques requis, ont laissé leurs papiers expirer pour diverses raisons. Nous avons par ailleurs constaté une certaine confusion avec la catégorie des travailleurs étrangers temporaires. Ainsi, plusieurs participants présumaient que les travailleurs sans statut occupaient surtout des emplois saisonniers, par exemple dans le secteur de l'agriculture. Les participants se sont hasardés à estimer le nombre de travailleurs sans statut. Certains pensaient qu'on en dénombrait 35 000 dans la population, d'autres un million, mais la plupart ne savaient pas à combien ce nombre s'élevait réellement.

Invités à dire si les travailleurs sans statut devraient bénéficier d'une voie vers la résidence permanente et la citoyenneté, les participants ont formulé des points de vue tantôt partagés, tantôt favorables. Ils étaient relativement peu nombreux à s'opposer vivement à cette proposition. Les participants éprouaient une certaine empathie pour ces travailleurs, car ils étaient arrivés au Canada avec les documents appropriés, avaient occupé des emplois exigeants à titre de manœuvres et de gens de métier et avaient payé des impôts. D'autres jugeaient qu'ils agissaient dans l'illégalité et doutaient qu'ils puissent devenir d'honnêtes citoyens en plus de les considérer comme des « resquilleurs » qui perturbent le processus légal vers la citoyenneté. De l'avis de rares participants, chaque cas devait être évalué à la lumière des faits qui lui sont propres.

Invités à dire s'il existait un argument économique en faveur de l'idée d'offrir aux travailleurs sans statut une voie vers la résidence permanente et la citoyenneté, de nombreux participants en doutaient. Certains n'admettaient pas l'existence de pénuries de main-d'œuvre. Pour d'autres, les employeurs sans scrupules qui profitaient de ces travailleurs pour accroître leur rentabilité en leur offrant des salaires moindres constituaient le véritable problème. Selon eux, il fallait en faire plus pour permettre à ces entreprises, notamment celles de petite taille, de sortir de l'économie clandestine, en abaissant les taux d'imposition ou en modifiant le régime de réglementation. Par souci d'équité, de nombreux participants jugeaient impossible d'offrir la résidence permanente à ce groupe. À l'inverse, ceux qui défendaient l'argument économique y voyaient un avantage pour cette catégorie de travailleurs et le Canada, qui pourrait faire de ces travailleurs des contribuables à long terme participant au financement du filet de sécurité sociale du pays, plus précisément des soins de santé. Compte tenu du nombre relativement élevé d'immigrants que le Canada accueille chaque année, certains ont avancé

que l'adoption d'une telle mesure n'exercerait pas de pressions excessives sur les infrastructures ou programmes sociaux canadiens et se traduirait par des avantages économiques supérieurs aux coûts.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

The Strategic Counsel

Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY

Date d'octroi du contrat : le 18 décembre 2020

Valeur du contrat : 1 618 838,00 \$
